



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juin 2026 à 20H00.

Sous la Présidence de **M. Pierre OSTER**, Maire.

Conseillers élus : **15**

Conseillers en fonction : **15**

Conseillers présents : **11**

Conseiller(s) absent(s) : **4**

Procuration(s) : **3**

Conseillers supplémentaires : **2**

Présents : Mmes et MM. Anne-Catherine BLANC ; Carole CHARLIER (adjointe) ; Anne GARRIGUE ; Paul-Antoine GERAULT ; Nicolas GINTER (adjoint) ; Aurélie KAMMACHER ; Dominique KLEIN (adjoint) ; Stéphane NOWACK ; Véronique OHREL (adjointe) ; Ambre PETER. Conseillers.

Présent(s) avec voix non délibérative : Mme Anne MULLER ; M. Claude WERLÉ.

Absent(s) excusé(s) : M. Emile PLAISANCE donne procuration à M. Stéphane NOWACK ; M. Damien CIANFARANI donne procuration à M. Nicolas GINTER ; Mme Isabelle DANIEL donne procuration à Mme Carole CHARLIER ; M. Jean-François HURST.

Date de la convocation : 22 juin 2026.

ORDRE DU JOUR.

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 5 juin 2026.
3. Désignation des électeurs pour l'élection des délégués du collège des communes au Comité syndical de l'ATIP.
4. Attribution de subventions aux associations pour l'année 2026.
5. Travaux d'isolation thermique du bâtiment de l'annexe de la mairie.
6. Remplacement du système de chauffage au gaz par une pompe à chaleur au presbytère.
7. Documents et rapports annuels.
 - Comptes-Rendus d'Activité de Concessions (CRAC) du gaz (R-GDS).
 - Comptes-Rendus d'Activité de Concessions (CRAC) d'électricité (ES).
8. Comptes-rendus de réunions.
9. Agenda.
10. Divers.

1. Désignation du secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son ou ses secrétaires lors de chacune de ses séances.

Mme Ambre PETER est désignée

En tant que secrétaire de séance.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 5 juin 2026.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré,

Adopte à l'unanimité

Le Procès-verbal du Conseil Municipal du **5 juin 2026.**

3. Désignation des électeurs pour l'élection des délégués du collège des communes au Comité syndical de l'ATIP.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les article L. 5721-1 et suivants ;

VU l'arrêté préfectoral du 29 juin 2015 portant création du Syndicat mixte à la carte « Agence Territoriale d'Ingénierie Publique » et l'arrêté modificatif du 2 juillet 2015 ;

La commune de GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL est membre de l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP).

En application de l'article 6.1 des statuts, l'ATIP est administrée par un Comité Syndical de 39 délégués, composé de trois collèges :

- Le collège des communes : les communes, membres à titre individuel, du Syndicat mixte désignent 13 délégués les représentant ainsi que 13 délégués suppléants.

- Le collège des groupements de collectivités territoriales et autres établissements publics : les groupements de collectivités territoriales et autres établissements publics, membres du syndicat mixte désignent 13 délégués les représentant ainsi que 13 délégués suppléants.

- Le collège départemental : le département du Bas-Rhin désigne 13 délégués le représentant ainsi que 13 délégués suppléants.

L'article 6.2.3 des statuts prévoit que la durée du mandat des délégués siégeant au sein du comité syndical est identique à celle du mandat de délégués siégeant au sein de chaque collège.

A l'issue des élections municipales, les conseillers municipaux, communautaires et autres établissements publics des membres de l'ATIP désignent leurs délégués afin de siéger au sein du Comité syndical.

Chaque entité membre de l'ATIP, désigne au sein de son organe délibérant, un électeur (et un suppléant) qui sera appelé à voter pour la liste de candidats du collège correspondant.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Désigne **M. Pierre OSTER en qualité d'électeur titulaire** qui sera appelé à voter pour la liste de candidats du collège des communes au sein du Comité syndical de l'ATIP.
- Désigne **M. Dominique KLEIN en qualité d'électeur suppléant** qui sera appelé à voter, en cas d'empêchement de l'électeur titulaire, pour la liste de candidats du collège des communes au sein du Comité syndical de l'ATIP.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4. Attribution de subventions aux associations pour l'année 2026.

Une enveloppe de 4 000 € a été votée lors du dernier Conseil, au Budget Primitif 2026.

Plusieurs associations ont sollicité auprès de la commune une demande de subvention pour l'année **2026**.

Après examen des dossiers, par la commission des finances le 25 juin 2026,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'accorder une subvention aux associations suivantes :

Associations	Montants
Amicale des Sapeurs-pompiers la Souffel	600 €
Chorale Sainte-Cécile	300 €
Association CAT' MonDoux	600 €
CARITAS	200 €

- Les dépenses de subvention seront imputées à l'article 65748.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5. Travaux d'isolation thermique du bâtiment de l'annexe de la mairie.

Une étude avait été réalisé par Alter Alsace Energies concernant la réduction des consommations d'énergie du patrimoine bâti public.

En complément, le cabinet MH Ingénierie (AMO) a réalisé pour la commune une étude de faisabilité, qui a été finalisée en 2025. Cette étude thermique préconise des travaux d'isolation extérieure des murs du bâtiment en matériaux bio-sourcés, de l'isolation plancher des combles et de la dalle du rez-de-chaussée ou sous-sol et de la mise en place d'un système de ventilation mécanique. Les objectifs sont une diminution de la consommation du chauffage, une amélioration du confort thermique et une meilleure qualité sanitaire des locaux.

Des devis ont été réalisés pour un montant total de 110 443,42 € HT.

Les postes de travaux sont les suivants :

Devis	Montant en HT
Dépose éléments en façade (ELECTRICITE VEIT)	1 180,02 €
Installation VMC (SCHUCH)	3 768,00 €
Isolation de la façade (METEM)	71 563,60 €

Isolation combles et dalle haute (MEM plâtrerie)	16 181,00 €
Travaux toiture (WIEDEMANN)	14 502,80 €
Dépose escalier métallique (WIEDEMANN)	3 248,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Approuve la liste des travaux (montants prévisionnels en HT) susceptibles d'être éligibles au « Fonds vert », ainsi que le plan de financement qui figurera en annexe.**
- **Autorise M. Le Maire à solliciter la subvention du « Fonds vert », pour un montant maximum, ainsi que tout autre financeur potentiel.**
- **Autorise M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la constitution des dossiers.**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

6. Remplacement du système de chauffage au gaz par une pompe à chaleur au presbytère.

La commune a entamé une réflexion pour remplacer la chaudière existante au gaz du presbytère par un chauffage de type pompe à chaleur, en parallèle d'une réflexion sur la mise en place d'une centrale photovoltaïque sur la toiture et la suppression du ballon d'ECS sur panneaux solaires.

Un devis a été demandé à l'entreprise **CLIMAFROID** pour un montant de 18 532,03 € HT (pompe à chaleur Daikin air/eau, eau chaude sanitaire intégré, puissance 17,46 kW). Un second devis est en cours de chiffrage à l'entreprise HDR.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise M. Le Maire à solliciter des subventions pour ce projet.
- Autorise M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la constitution du dossier.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

7. Documents et rapports annuels.

Les Comptes-Rendus d'Activité de Concessions suivants ont été présentés en séance.

- Comptes-Rendus d'Activité de Concessions (CRAC) du gaz (R-GDS).
- Comptes-Rendus d'Activité de Concessions (CRAC) d'électricité (ES).

Ils sont disponibles en mairie pour consultation.

8. Comptes-rendus de réunions.

- **Vie communale :**

9 juin : conseil école maternelle.

16 juin : conseil école élémentaire.

19 juin : réunion vidéoprotection.

22 juin : comité directeur SIVOM.

25 juin : commission bâtiment SIVOM.

25 juin : commission finances.
26 juin : RDV avec M. HERR (chasseur).

- **CoCoKo** :

8 juin : commission transition écologique.
8 juin : commission aménagement.
10 juin : commission ordures ménagères.
12 juin : commission mobilités.
16 juin : bureau communautaire.
18 juin : conseil communautaire.

- **Autres** :

9 juin : réunion SCOTERS.

9. Agenda.

L'agenda a été distribué avec la note de synthèse.

10. Divers.

- **Prochains Conseils Municipaux** : les lundis 7 septembre, 5 octobre, 2 novembre, 7 décembre.
- **Point moustiques tigre + frelons asiatiques.**

Séance close à 22h00.

Prochaine séance prévue le
Lundi 7 septembre 2026 à 20h00.

Secrétaire de séance	Maire
----------------------	-------

Retrouvez tous les procès-verbaux du Conseil Municipal sur notre site Internet :
www.griesheim-sur-souffel.fr